



FLASH

n° 178

Février 2020

Publication numérique périodique de la F.F.A.M. destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la section des membres individuels

EDITO

Les moulins dans la continuité écologique et la transition énergétique

Ce titre, thème de nos ateliers lors du Congrès FFAM 2019 dans le Quercy reste d'actualité, il est notre meilleure défense pour la sauvegarde de nos moulins et de leurs seuils.

Nous avons trois leviers pour nos actions :

Au point de vue national, participer à toutes les réunions , groupes de travail concernant les moulins et les rivières, organisés par le ministère, porter les contentieux quand l'administration produit un texte modifiant la loi en notre défaveur, communiquer sur tous les moyens dont nous disposons le développement de ces dossiers.

Au point de vue régional, se regrouper à l'échelle de bassins versants ou régions, ces entités vont de plus en plus gérer nos dossiers avec des méthodes différentes, une concertation rapprochée sera plus efficace.

Au point de vue associatif, c'est là le plus important, une vigilance sur les actions des services déconcentrés de votre territoire, une écoute et une aide de vos adhérents et si possible une concertation avec l'administration locale.

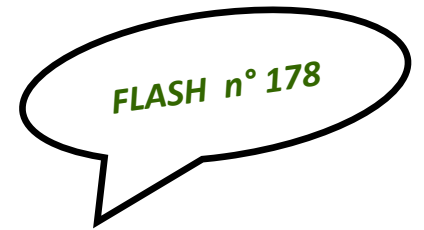
Depuis 2014, nous avons eu deux groupes de travail avec le ministère, la charte des moulins et le GT CNE, nous partions de loin, si nous avons pu observer une inflexion dans nos rapports, les arguments des représentants de moulins ont été écoutés mais très peu entendus. Les fils du dialogue sont toujours présents, nous allons participer à un nouveau GT CNE, la mise en place du dossier de priorisation très désordonnée nous interroge, quand allons-nous trouver du bon sens dans ces réunions.

Le dossier transition énergétique a été pris en compte par de nombreuses communautés d'agglomérations, c'est devenu de leur compétence, c'est un interlocuteur beaucoup plus proche de nous, et l'économie locale est une de leurs préoccupations principale. Nous devons les rencontrer et travailler avec eux, notre réseau a un retour d'expérience et une connaissance du patrimoine des moulins abandonnés par l'administration depuis le milieu du 20^e siècle.

Nous devons continuer notre politique avec : **Information, Dialogue et Fermeté.**

SOMMAIRE

- ◆ *Actions administratives et juridiques*
- ◆ *Agenda*
- ◆ *Les J.P.P.M.*
- ◆ *Le Salon International du Patrimoine Culturel 2019*
- ◆ *Vie des régions*
- ◆ *Vos animations*



Recours contre la note technique du 30 avril 2019

Le recours en excès de pouvoir contre la note technique du 30 avril 2019 relative à la mise en œuvre du plan d'action pour une politique apaisée de restauration de la continuité écologique des cours d'eau a été rédigé par Maître Rémy.

**Le projet de cette requête en Conseil d'Etat est présenté par la F.F.A.M. et l'association Hydrauxois.
La participation de la F.D.M.F. et l'A.R.F. est à l'étude.**

Billet d'humeur

Bizarre, vous avez dit bizarre... cette année de fausses promesses, des tromperies et des engagements non tenus ; 2019 tire sa révérence sur une amère intervention orale sur le sujet émanant de la responsable de la DEB attachée au ministère de l'Environnement. Celle-ci s'est déroulée lors du colloque international du 24 au 26 septembre à Rennes et Avranches, sous le thème « **Restauration de la continuité écologique Renaissance de la Sélune** ».

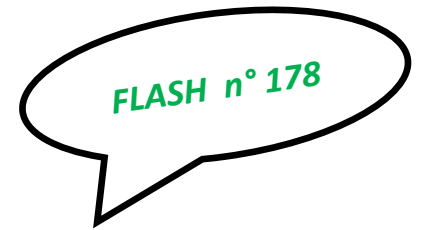
Nous citons Madame Claire Cécile Garnier, ministère de l'Ecologie : « **La France a beaucoup compté sur ses moulins, on ne cherche pas à effacer tous les ouvrages, on essaye de pondérer, mais c'est difficile avec les défenseurs des moulins, lesquels revendiquent le respect de leur bien, considéré comme le troisième patrimoine de notre pays ; les enjeux sont compliqués, 600 ouvrages ont été traités, 300 en effacement, et 20% rendus franchissables. Aujourd'hui, nous avons mis en place un groupe de travail pour améliorer la concertation et essayer de se parler un peu plus pour mieux faire comprendre, nous sommes ouverts au dialogue et la discussion. Et de conclure, nous sommes tous conscients que la protection de l'environnement est un impératif absolu et que l'humanité ne pourra vivre, ni même survivre si elle détruit son écosystème.** Et certainement dans un esprit de politique apaisée. ... derrière ce beau discours, dans la même réunion, arrivait le discours de la personne en charge de l'AFB de Normandie : « **c'est une opportunité d'effacer, d'aménager une gestion durable avec 100% de financement, réduire le taux d'étagement de 70 à 40 %, c'est une volonté de l'AFB qui dispose d'un budget de 700 000 € ur l'Orne, il nous faut connaître qu'il y a encore 90 « obstacles » à la continuité écologique à traiter, là encore es seuils et chaus-sées figurent sur le même registre que les grand barrages** .. Ce doit être cela la fameuse politique apaisée dont on nous a parlé tout au long de l'année...

Où est donc, dans ces deux discours « la fameuse politique apaisée » que l'on nous a promis pendant tout le long de l'année 2019. , alors que

Merci au rapporteur Joël Faucher, et aux responsables de la FFAM d'avoir largement diffusé cette information.

Comment un représentant de l'Agence Française de Biodiversité peut-il faire de telles déclarations, baisser le taux d'étagement des moulins, alors que, partout en France, y compris dans les hémicycles, on s'interroge et on cherche des solutions pour remplir au maximum les réserves d'eau en prévisions des années de sécheresses à venir, (en faisant fi des pollutions endocriniennes et chimiques—le montant de 700 K€, mazette : de quoi rendre jaloux les maires et responsables de communautés qui attendent des crédits pour remettre en état ou pour créer une station d'épuration qui, on le sait, pour certaines sont de véritables passoires.

Combien de nos biefs ont-ils contribué à sauver une partie de la faune et de la flore de nos zones humides et de nos rivières françaises cette année 2019 ?



Billet d'humeur... suite

Préservation et la remise en bon état des continuités écologiques :

Du réchauffé, du copier/coller dans lesquels quelques phrases voire quelques mots sont changés et où des fonctionnaires sont tenus de réécrire des textes inapplicables, textes d'ailleurs écrits à plusieurs mains. Bref, la confiture habituelle, les mêmes âneries sont reprises depuis plus de 10 ans par les mêmes personnes, toujours en place.

On nous explique la trame verte, la trame bleue qui passent au travers des réserves de chasses grillagées sur deux mètres de haut ; question : que font les ongulés sauvages pour faire leurs tracés ancestraux ? Passent-ils au travers des mailles des grillages ou peuvent-ils se faufiler dans les 10 cm qui restent ouverts dans le bas de la clôture ? Mais la TVTB est une action à la mode, alors !

Bref, les amis, encore une année de perdue, sauf ... si vous considérez que nos fédérations, nos collectifs, nos groupes de coordinations, nos associations départementales et locales ont bien fait leur boulot et sincèrement du fond du cœur je pense que tous ensemble nous avons fait du bon boulot.

Je suis fier d'avoir présidé une association qui a fait résonner la voix de nos moulins au sénat, à l'assemblée nationale, au conseil régional, au conseil départemental dans les CDC, dans les mairies, etc., et ceux qui ne l'ont pas entendu sont-ils soudain devenus sourds ? Peut-être n'ont-ils pas souhaité entendre mais nous croyons sincèrement qu'ils ont eu tort ! Nous reprendrons le vieil adage « un bon accord vaut mieux qu'un mauvais procès ».

Voilà, je terminerais sur une note positive en vous souhaitant à tous une belle année et que 2020 nous ramène la sérénité et le bonheur auprès de nos vieux moulins.

André Quiblier, président

Association les Amis des Moulins 61



**27/28
JUIN
2020**
23^e édition

**L'ARBRE
VIE & USAGES**

**JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS**
www.patrimoinedepays-moulins.org



AGENDA

Vendredi 15 au lundi 18 mai 2020



Congrès FFAM en Anjou

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2020



Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Mercredi 28 au samedi 31 octobre 2020



Salon International du Patrimoine Culturel

NOS REUNIONS

BUREAU

*Samedi 18 avril
Samedi 4 juillet
samedi 17 octobre*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Samedi 14 mars
Samedi 30 mai
samedi 29 août
Samedi 5 décembre*

27/28 JUIN 2020
23^e édition

L'ARBRE VIE & USAGES

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS
www.patrimoinedepays-moulins.org

SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

La 26^{ème} édition du Salon International du Patrimoine Culturel se déroulera du mercredi 28 octobre au samedi 31 octobre 2020 au Carrousel du Louvre - Paris.

Cette édition aura pour thème « Patrimoine et Territoires ». S'il constitue un lien avec le passé qu'il tend à valoriser, le patrimoine est également une solution d'avenir pour les territoires et donne matière à appréhender notre société à venir. Renouvellement et redynamisation des centres urbains, réutilisation du patrimoine monumental, attractivité touristique et économique...

Plus de 350 exposants, des conférences et des démonstrations vous permettront de bénéficier de conseils et d'avis d'experts sur ce thème mais également d'approfondir toute question que vous vous posez concernant le patrimoine !



VIE DES REGIONS

Une belle histoire !

NOUVELLE JEUNESSE AU MOULIN DE BOHAS

Devenir producteur d'électricité à 90 ans, qui le croirait ? Ce projet a pourtant été réalisé par M. Darmedru, propriétaire du moulin de Bohas sur le Suran, dans l'Ain.

Dans la famille Darmedru, on est meunier de père en fils dans le Revermont, sur le Suran. Le moulin de Bohas comprenait autrefois plusieurs roues à aubes avec moulin à farine, batteuse, huilerie... Devenu menuiserie dans les années 1950, le site a connu une première expérience de production électrique dès 1979, au temps du premier choc pétrolier et des groupes Leroy-Somer, avant de subir un incendie en 1991. Les travaux n'ont pas découragé Bernard Darmedru qui a conservé et entretenu les aménagements hydrauliques jusqu'à réaliser le projet d'une production domestique.

Aujourd'hui, grâce à l'évolution des produits proposés par les constructeurs, M. Darmedru a pu concevoir une installation répondant à toutes les exigences actuelles. L'approche a été facilitée par l'AMA 01 qui encourage les propriétaires à s'engager dans cette démarche. Après examen de différentes solutions, telles la vis d'Archimède et la roue à augets, le choix s'est porté sur un groupe compact immergé fourni par la société Turbiwatt. Sa mise en place dans la chambre d'eau ne présentait pas de difficulté, mis à part le percement deux dalles de béton qui la recouvrent, effectué par M. Darmedru et son fils : on est costaud chez les meuniers ! La production a démarré en mars dernier, après une période de mise au point. L'électricité est essentiellement consommée dans le cadre domestique, en lien avec le réseau, mais après une période de réflexion, un contrat d'achat a été souscrit auprès d'EDF à compter du 1^{er} septembre, à prix fixe annuel. Même en eaux assez basses, la production atteint 6 à 7 kW. En deux mois, ce sont quelque 7 000 kWh qui alimentent le chauffage l'eau chaude sanitaire, les machines de l'atelier... un apport bienvenu sachant le coût de l'énergie.

Nous souhaitons à la famille Darmedru de tirer longtemps parti de cette installation simple et robuste, facilitée par l'ardeur au travail et l'ingéniosité d'un ancien menuisier !

Jean Game (AMA01)

Nous venons d'apprendre le décès de **Maurice Durand**, ancien président des **Moulins du Cher** et administrateur de la FFAM pendant de longues années, le 5 février 2020.

Il a été longtemps notre doyen, ses avis étaient appréciés et son investissement efficace.

Son passage à la FFMA nous laisse le souvenir d'un homme aimable, calme et efficace ;

Nous le remercions pour son action en faveur de nos moulins.

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



VIE DES REGIONS

Quelques dates d'assemblées générales



Les Moulins Normands-Picards

l'hydroélectricité, de la biodiversité.

De plus, nous avons déployé, avec succès, nos Gardes Pêche Particuliers bénévoles (assermentés devant le Tribunal d'Instance de Rouen). En 2020, il nous faudra inventer la Rivière de demain qui sera apte à relever les défis qui l'attendent : nous serons force de proposition dans l'intérêt général.

En 2019, les Moulins normands-picards ont été présents auprès de nos élus, et sur les thèmes du patrimoine, de

D'ores et déjà, nous sommes heureux de vous confirmer la tenue de notre Assemblée Générale annuelle le dimanche 26 avril 2020 à Louviers (27).

Notre AG coïncidera avec la sortie du nouveau livre de Monsieur Patrick SOREL

Moulins de l'Eure et de la Seine-Maritime

aux éditions de votre association l'ADSMNP.

La réservation et la souscription à cet ouvrage indispensable vous seront proposées prochainement.

Samedi 28 mars 2020 à 10h

Rendez-vous au Moulin Pisciculture de Saint Georges

Rue du Moulin 62770 Saint Georges

Après l'assemblée générale et le restaurant, visites :

Moulin Pisciculture de St Georges et ses micro-centrales

Visite de la micro-centrale de Grigny

Découverte de l'atelier de l'artiste peintre Chris



Association pour la SAUVEGARDE et la VALORISATION des MOULINS à EAU du *Pas-de-Calais*

Christian Martin 06 07 43 82 06

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



VIE DES REGIONS

Quelques dates d'assemblées générales ... suite

Bienvenue à notre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le 28 mars 2020

Rendez-vous 8h45
Petit théâtre de la halle aux blés
à LA FLÈCHE

Les Moulins et Rivières de la Sarthe

Vous invite le 28 mars 2020

À leur assemblée générale

Pour tout renseignement et programme :

Patrick Coiffé 06 08 34 20 16

Messages postés sur le réseau Facebook

à l'issue de l'AG des Moulins de l'Ain, le samedi 15 février 2020 – VONNAS

Patrick CHAIZE – Sénateur de l'Ain

Heureux d'avoir accueilli à Vonnas ce samedi, les membres de la fédération des moulins de l'Ain, pour son assemblée générale. L'occasion d'échanger avec le président national, sur les actions de sensibilisation à mener et sur la proposition de loi que j'ai déposée il y a quelques mois, tendant à préserver et à encourager la capacité hydroélectrique des moulins. Beaucoup de questions sont à traiter tout en restant mobilisé, en parallèle, sur l'important sujet de la transition énergétique.

Clotilde FOURNIER – Conseillère départementale

Gastronomie, patrimoine industriel, sites emblématiques du tourisme de mémoire, une ambition et des actions portées par Aintourisme (bras armé du département). Valoriser les grands sites, mise en tourisme du patrimoine de proximité, tels sont nos objectifs stratégiques.



Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



En bref

Pierre Dubreuil nommé directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Le 30 décembre dernier, Pierre Dubreuil a été nommé par décret du président de la République, directeur général du nouvel établissement public pour la biodiversité : l'Office français de la biodiversité (OFB), né de la fusion entre l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Depuis décembre 2018, il était directeur général de la mission de préfiguration de l'OFB et directeur général par interim de l'ONCFS. Pierre Dubreuil a auparavant été directeur général délégué du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Il est placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Arrêté du 4 février 2020 relatif à la contribution financière des agences de l'eau à l'Office français de la biodiversité

Le montant de la contribution des agences de l'eau, mentionné à l'article 135 de, la loi de finances pour 2018 modifié, au profit de l'Office français de la biodiversité s'établit pour l'année 2020 à **331 894 272 euros**. Ce montant est réparti comme suit :

Agence de l'eau	Clé de répartition	Contribution à l'Office de la Biodiversité
Agence de l'eau Adour-Garonne	8.39 %	27 845 929 €
Agence de l'eau Artois-Picardie	7.00 %	23 232 599 €
Agence de l'eau Loire-Bretagne	14.86 %	49 319 489 €
Agence de l'eau Rhin-Meuse	5.87 %	19 482 194 €
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse	25.91 %	85 993 806 €
Agence de l'eau Seine-Normandie	37.97 %	126 020 255 €
Total	100 %	331 894 272 €

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



VOS ANIMATIONS

Les Rencontres Moulin de la Forêt

Vous propose

Une soirée Irlandais à l'occasion de

La Saint Patrick (21 mars)

Musique de danse celtique

Repas traditionnel

25 euros boissons comprises

Réservation : 02 33 61 80 78



Le Moulin des Mécaniciens en lumière

Un journaliste du magazine « Terre de Touraine » est venu faire un reportage sur le Moulin des Mécaniciens.

Voici le lien pour découvrir cet article :

www.terredetouraine.fr/au-cœur-du-moulin-des-mecaniciens-de-beaulieu



Pour procéder à la réhabilitation d'un vieux pressoir, je suis à la recherche de charpentier, charron en île de France ou France.

Thierry Barré Vice-Président de La Butte Aux Vignes

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.